ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

MUTATION 2027

DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PUBLIC, D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour vous accompagner dans votre projet de mobilité, voici les services dédiés à l'information, au conseil et au suivi.

SITES WEB

Site web du MINISTÈRE

→ **SIAM**
Système d'Information et d'Aide pour les Mutations

- pour s'informer sur les procédures,
- saisir les demandes,
- consulter le barème retenu,
- consulter les résultats des mouvements.

https://www.education.gouv.fr/iprof-siam

Site web ACADÉMIQUE

pour apporter des informations et une aide régulière à chaque phase du mouvement

(connexion à i.Prof, mouvements spécifiques, inter-académique, intra-académique, ajustements d'affectation)

https://www.ac-normandie.fr

CONTACTS

Phase INTER-ACADÉMIQUE

Mobilité des personnels enseignants du 2nd degré

Du **3 au 25 novembre 2026** de **9h30 à 17h** (jours ouvrés) et le **25 novembre** avec une fermeture à **midi** (heure de Paris), des conseillers vous informent et vous accompagnent.

01 55 55 44 45

Cellule d'accueil académique

À partir du **25 novembre 2026**
Du lundi au vendredi de **9h à 12h30** et de **13h30 à 16h30**

02 32 08 95 47 – 02 31 30 16 16

Phase INTRA-ACADÉMIQUE

Cellule d'accueil académique

À partir du **22 mars 2027**
Du lundi au vendredi de **9h à 12h30** et de **13h30 à 16h30**

02 32 08 95 47 – 02 31 30 16 16
mouvement2d@ac-normandie.fr

pour toute assistance technique :

https://www.ac-normandie.fr/l-assistance-dans-l-academie-de-normandie-121627

DATES À RETENIR

MOUVEMENTS SPÉCIFIQUES NATIONAUX ET MOUVEMENT INTER-ACADÉMIQUE

- → Saisie des vœux
  du 4 novembre 2026 (12h) au 25 novembre 2026 (12h)
- → Affichage des barèmes
  du 13 au 28 janvier 2027
- → Demande de rectification des barèmes
  du 13 au 27 janvier 2027
- → Information des agents du suivi de leur requête
  du 13 au 28 janvier 2027
- → Publication des résultats et information individuelle des personnels sur i-prof et/ou par SMS
  le 10 mars 2027

Mouvement INTRA-ACADÉMIQUE

- → Saisie des vœux
  du 22 mars (12h) au 6 avril 2027 (12h)
- → Affichage des barèmes
  du 10 mai au 25 mai 2027
- → Demande de rectification des barèmes
  du 10 mai au 24 mai 2027
- → Information des agents du suivi de leur requête
  du 10 mai au 25 mai 2027
- → Publication des résultats et information individuelle des personnels sur i-prof
  le 14 juin 2027

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS (DPE)